

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CABARA

**25 Juin 2015**

Les conseillers municipaux par convocation en date du 15/06/2015, se sont réunis à la Mairie le jeudi 25 Juin 2015 à 18h30 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

**Présents :** Mrs Mmes BLANC CHORON DUPUIS-RABION VIGNOLLET BLAZY  
BOISSONNET SAUBION

**Absents :** Mmes Mr PEIFFER BATTAGLIA WARCOIN-PISONI (pouvoir à Mme Boissonnet)

Mr CHORON est le secrétaire de la séance

## **DELIBERATION 1 – FDAEC**

Dans le cadre du fonds départemental d'aide à l'équipement des communes, le maire donne au conseil, la liste des devis qui a été transmise aux conseillers départementaux du canton les Coteaux de Dordogne, pour bénéficier de cette subvention. Celle-ci sera établie au cours de la réunion du 29 juin 2015.

## **DELIBERATION 2 – PLAN CANICULE**

Dans le cadre du plan canicule, un registre des personnes à risques isolées doit être ouvert en mairie afin de recenser les personnes qui le désirent. Sa finalité est d'organiser, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Un courrier d'information sera adressé aux personnes de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes handicapées de la commune.

## **DELIBERATION 3 – SYNDICAT DU CHENIL DU LIBOURNAIS**

La commune de Fossès et Baleyssac a demandé son adhésion au syndicat du chenil du libournais.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité des membres présents.

## **DELIBERATION 4 – AIRE DE JEUX**

Mr Blazy présente le travail effectué par la commission mise en place pour le projet aire de jeux.

L'idée est de créer un espace ouvert, intergénérationnel, convivial, tout en répondant aux attentes des administrés.

Après énumération des contraintes et avantages des 3 sites préalablement visés (le goudon, le barail de vinateau, le terrain près de l'église), et ces hypothèses ne semblant pas satisfaisantes, la commission envisage le jardin public comme lieu privilégié. (Proximité de l'école pour les enseignantes, les parents d'élèves, les collégiens et lycéens, accessibilité, pas de coût de terrassement)

Ne souhaitant pas dénaturer le site, la commission a envisagé des projets adaptés, complétés par une implantation d'une aire adaptée aux plus grands sur le terrain de l'église.

Un rapide tour de table met en évidence que le jardin public serait le lieu privilégié par chacun. Monsieur le Maire insiste sur le fait que les enfants de l'école pourraient en profiter pleinement, tout en tenant à ne pas dénaturer les lieux. Il émet aussi l'hypothèse de déplacer le terrain de tennis sur l'extérieur, pour utiliser l'existant pour l'école.

Un dossier finalisé et chiffré sera présenté lors de la prochaine réunion.

## **DELIBERATION 7- DIVERS**

Mr Blazy fait remarquer à ses collègues que la température de l'école est trop importante par ces dernières fortes chaleurs. Les températures devant monter considérablement dans les prochains jours, Monsieur le Maire a déjà envisagé des solutions de rafraîchissement et d'hydratation.